

Cercle Généalogique du Pays de Fougères



Bulletin d'adhésion pour l'année 2018

Nom :
Prénoms :
Adresse :
CP VILLE :

Adhérent n° :
Année de Naissance : (Obligatoire pour la demande de subvention)
Tél :
E-mail :
Je fais de la généalogie depuis année(s).

- **Je suis disposé(e) à aider bénévolement les adhérents de l'association pour :**
 - ♦ Faire des relevés informatiques à partir de photos numériques issues des registres Paroissiaux et d'état civil du pays de Fougères et des juridictions : OUI NON
 - ♦ Tenir des permanences : OUI NON
 - ♦ Faire des recherches dans mon département : OUI NON

Appel de Cotisation 2018

**L'adhésion permet de recevoir des points GENEABANK
(A savoir 600 points par trimestre pour 1 personne)**

Cotisation de membre actif pour une personne : (600 points)	15,00 €
Cotisation de membre actif pour un couple : (800 points)	20,00 €
Cotisation de membre bienfaiteur à partir de : (600 points)	39,00 €
Droit d'entrée	+ 3,00 €

	Total

Libellez et adressez votre chèque à l'ordre du :
Cercle Généalogique du Pays de Fougères
14 Rue Alexandre Lefas 35300 FOUGERES

**Si vous souhaitez recevoir votre carte d'adhérent,
merci de bien vouloir joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse**

Site internet : <http://www.cgpf35-fougeres.org>

Pour des facilités comptables, merci de ne pas régler d'autres achats avec ce même chèque.
La cotisation permet l'attribution de points GENEABANK, le compte étant crédité tous les trimestres.

Site internet : <http://www.cgpf35-fougeres.org>

Depuis le 1er janvier 2006, le Cercle Généalogique du Pays de Fougères (CGPF) ne propose plus à ses adhérents la revue « Racines 35 » du CGIV, le Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine ayant dénoncé la convention qui liait nos deux associations.

A le Signature :